

Politique | Mérignac et Pessac (33) s'associent face aux enjeux urbains communs



Parce qu'elles sont voisines, et représentent à elles deux 130 000 habitants, les villes de Mérignac et de Pessac, ont décidé voilà trois ans de mener d'un même front un certain nombre de dossiers communs. Ce lundi 4 avril s'est donc tenue la réunion de travail annuelle entre les deux équipes municipales en présence de leur maires. L'occasion de faire un point d'étape sur les collaborations en cours et d'établir de nouvelles perspectives. Au programme : développement urbain, déplacements, culture et politique environnementale.

Partageant des sensibilités et objectifs communs mais aussi un même territoire, la collaboration des deux communes apparaît sur certain dossier comme une évidence en termes de cohérence et d'efficacité d'action. Comment envisager par exemple les déplacements entre la Gare Saint-Jean et l'Aéroport, ou entre l'Aéroparc et le campus, sans imaginer un minimum de collaboration entre les deux cités? Il en va de même concernant le Plan climat ou leur contribution à l'Agenda 21 de la CUB; la pollution ne s'arrêtant pas aux frontières des villes, les contributions des deux communes doivent aller dans un même sens.

Un projet culturel commun pour les jeunes

Autres dossiers évoqués ce lundi par les équipes de Michel Sainte-Marie, Maire de Mérignac, et de Jean-Jacques Benoît, Maire de Pessac : leurs contributions respectives à la démarche Bordeaux Métropole 3.0, la préservation des trames bleues et vertes qui relient les deux villes ainsi qu'un projet commun en matière de politique culturelle à destination des jeunes de 12 à 20 ans. L'idée ici est d'accompagner les pratiques musicales amateurs des jeunes Mérignacais et Pessacais, par la mise en place d'un projet de répétitions musicales, répétitions scéniques, accompagnement des groupes et enregistrement.

Enfin, cette rencontre a également été l'occasion pour les deux villes d'affirmer leur engagement à travailler de pair pour la bonne mise en œuvre du projet SAVE sur le parc du Bourgailh. Ce projet s'étendra à la fois sur Pessac, pour sa partie découverte des végétaux et animaux des forêts du monde, et sur Mérignac pour une expérience d'hébergement touristique insolite en pleine nature. A cheval sur les deux communes, ce projet implique donc une nécessaire association des deux villes pour garantir la cohérence, et donc la réussite, de l'ensemble du projet. Ce sera notamment le cas sur les réflexions liées à l'aménagement global du quartier, au règlement d'urbanisme ou

encore à la desserte en transport en commun.

Solène Méric



Solène Méric

Crédit Photo : Aqvi.fr
Publié sur aqvi.fr le 05/04/2011
[Url de cet article](#)